

La dislocation à gauche en français spontané. Étude Instrumentale

Mathieu AVANZI
Neuchâtel & de Paris Ouest Nanterre

Abstract: This study is about prosody of left dislocation in spontaneous French. In the first part, I observe that, even if prosody of left dislocation in French has been studied from various points of view, lots of scholars agree that a prominence ends the first part of this kind of binary structure. Next, I present the corpus study, and the tools used to handle it. The corpus comprises nearly seventy utterances of Parisian French. Finally, I comment the results and discuss some hypotheses which have (or could) be made in order to explain the non-realization of the predicted accent.

1. Introduction

Dans cet article, j'adopterai une définition restreinte du concept de « dislocation à gauche ». Je désignerai par là les énoncés dans lesquels un argument du verbe est donné deux fois. Une fois sous une forme pleine, dans la périphérie gauche de l'énoncé [Rizzi 1997], et une autre fois sous la forme d'un pronom co-référent, contenu dans la construction verbale adjacente. Les exemples (1)-(5) donnent un aperçu du genre d'énoncé dont il est question :

- (1) je crois que *Michel* il l'a perdue ma bague de fiançailles [92app1]
- (2) *les petits que j'ai* ils sont vraiment très indépendants [92app1]
- (3) *moi* je suis mariée [91as11]
- (4) *lui* il faisait du roller [92acd1]
- (5) *celui-là* il est bon pour ça [91as11]

En français, n'importe quel constituant régi par un verbe est *a priori* susceptible d'être « double-marqué » en français ([Blasco-Dulbecco 1999 : 275 sqq.] pour un inventaire). Dans cette étude, j'ai choisi de me concentrer uniquement sur les sujets¹. Lorsqu'ils sont disloqués, ceux-ci peuvent apparaître soit sous la forme d'un SN lexical plein, auquel cas il peut s'agir d'un N avec ou sans extensions, *cf.* respectivement (1) et (2), soit sous la forme d'un pronom tonique (3) et (4), soit sous une forme intermédiaire, *i.e.* sous la forme d'un pronom semi-lexical, comme dans (5)².

2. Etat de la question

D'un point de vue prosodique, la dislocation à gauche a fait l'objet de nombreuses investigations, à date plus ou moins récente. Les descriptions qu'on en trouve dans la littérature varient d'un auteur à l'autre. La diversité des approches ne doit pas, néanmoins, laisser croire à une absence de consensus, bien au contraire, comme on va le voir dans cette première partie.

2.1. Ch. Bally

A ma connaissance, la première proposition allant dans ce sens est celle qu'en donne Ch. Bally [1941, 1944]. Je résume ci-dessous les idées de ce précurseur des idées sur la grammaire du français parlé.

¹ Les dislocations à gauche qui ne sont pas des sujets sont beaucoup plus rares en français parlé. Sur un corpus d'une durée de 300 minutes (*cf. infra* §3.1), j'ai relevé 103 configurations où le syntagme extraposé est un sujet, 22 séquences où c'est autre chose. Compte tenu de ce déséquilibre, j'ai préféré me concentrer ici sur les sujets uniquement.

² Je ne considérerai pas, dans cet article, les configurations dans lesquelles le SN extraposé est repris par un pronom vague (type *ce* ou *ça*, ou abrégé en *c'*) comme des dislocations à gauche. Quand le SN désigne une classe, *cf.* par exemple « les repas de gala, ça craint », « les femmes, c'est toutes des menteuses », l'équivalence avec une structure sans double-marquage (avec un seul sujet) n'étant pas toujours possible sans modifier le nombre du verbe (*les repas de gala craint ; *les femmes est toutes des menteuses).

Dans son approche, les dislocations à gauche (baptisées « phrases segmentées ») entrent dans le schéma AZ, où A constitue le « thème » de la phrase, et Z le « propos ». Cette configuration binaire est « caractérisée avant tout par le jeu des procédés musicaux sans lesquels elle n'est pas concevable : la pause médiane et la mélodie » [1944 : §81]. Alors que le terme Z possède « l'intonation modale de toute phrase indépendante » [§82], la forme du contour qui actualise A est « stéréotypée et conventionnelle, uniformément ascendante » [1941 : 37]. En outre, A est toujours suivi d'un silence, « si court soit-il » [1944 : §81]. Il se peut que la pause qui sépare A et Z soit phonétiquement absente (à cause de la rapidité du débit par exemple), mais elle demeure phonologiquement récupérable (la dislocation étant un procédé qui appartient à la « langue » et non à la « parole » [1941 : 35]).

Meunier & Morel [2006] ont tenté de vérifier les hypothèses de Bally en faisant lire à une locutrice française les exemples de phrases segmentées qui illustrent les écrits de ce savant. Et il ressort de leur étude que :

« Les analyses que [Bally] donne des propriétés intonatives des constructions segmentées se trouvent toutes corroborées par la manière dont les a dites notre locutrice contemporaine en juin 2004. » [Meunier & Morel 2006 : 112]

A vrai dire, les remarques fondées sur la perception de Ch. Bally (l'invention des premiers détecteurs de mélodie robustes ne datent que des années soixante) avaient déjà été indirectement validés par les travaux précédents de Morel [1992] portant sur le français spontané. La dislocation à gauche y est traitée dans la même classe que les configurations de type *préambule* + *rhème*, où le constituant disloqué est le préambule, et le rhème la clause verbale qui contient le clitique co-référent. Les propriétés prosodiques associées au préambule recoupent celles proposées par Bally [*loc. cit.*], à ceci près que la pause n'est pas un critère discriminant pour la délimitation de ces constituants dans le français de tous les jours :

« Il est notable que, dans la plupart des énoncés du corpus, le constituant thématique n'est pas séparé par une pause du rhème qui le suit [...], mais que c'est plutôt une intonation montante, correspondant au sommet intonatif de l'énoncé, qui le démarque. [Morel 1992 : 31] »

Ces descriptions ne sont pas les seules qui existent. On en trouve d'autres, plus formelles, à l'instar de celle proposée par Rossi [1999].

2.2. Rossi

Rossi [1999] va plus loin dans la description prosodique des énoncés à l'étude. En se basant sur un corpus de phrases lues, l'auteur considère que l'*intonème*³ dont est assorti le premier terme des disloqués à gauche (qu'il appelle « *topique* ») doit être un « accent primaire », et marquer du même coup la fin d'un groupe intonatif (ou *intonational phrase*, cf. *infra*, §2.6). Au plan acoustique, cet accent est défini par plusieurs traits. Au niveau de la mélodie, le point de F0 de la syllabe finale du constituant disloqué doit être le point culminant dans l'énoncé. Corollairement, il doit atteindre le niveau aigu, ou suraigu, de la tessiture du locuteur. Le contour de F0 a également une allure montante. Cette modulation mélodique doit aussi être accompagnée d'une augmentation relative de la durée syllabique (environ 5 UP⁴), ce qui peut engendrer la perception d'une pause « subjective » (c'est-à-dire d'un silence qui n'est pas forcément visible sur un spectrogramme, mais en tout cas perçue par les sujets parlants) après le segment topical.

³ Dans la terminologie de Rossi, un *intonème* est une forme prosodique codifiée en langue, à laquelle est attachée une signification stable. Ce terme est synonyme de celui de « contour » chez Delattre [1965] ou de « morphème intonatif » chez Mertens.

⁴ Dans le modèle de Rossi, une UP est une unité de perception, dont la valeur est « égale à une fois le seuil de perceptibilité (ou seuil différentiel) du paramètre considéré » [Rossi 1999 : 212].

D'autres études portant sur des phrases lues, suggèrent que l'inventaire des formes de réalisation phonétique des segments disloqués à gauche est beaucoup plus varié et étendu que ce que ne laisse penser le travail de Rossi.

2.3. Wunderli

Ainsi, dans une étude portant sur l'analyse prosodique de 5 phrases lues par 6 locuteurs, soit sur un échantillon de 30 énoncés, Wunderli [1987] montre que les contours des syntagmes disloqués peuvent « épouser la forme plate » [101] dans 1/3 des cas (soit précisément 11 exemples). L'existence d'une telle forme, pourtant réputée comme étant impossible [Rossi *supra*], est la plus fréquente dans son corpus. Par ailleurs, 8 exemples présentent une configuration mélodique montante. Les amplitudes et les niveaux de hauteur atteints peuvent varier. Toujours du point de vue fréquentiel, suivent les syntagmes extraposés ponctués d'un accent pour lequel la forme est descendante (7 occurrences), que l'on peut interpréter avec Martin [1975] comme une variante de continuatif conditionnée par une inversion de pente. Enfin, le corpus de Wunderli contient 4 exemples où le contour du complément détaché est de type montant-descendant et descendant-montant (soit 3 et 1 cas, respectivement).

L'auteur s'intéresse également à la présence éventuelle d'une pause silencieuse entre les deux membres de la dislocation à gauche. Il ressort de son étude que la perception d'une pause effective se fait sentir dans plus de 2/3 des cas⁵. Le fait que, d'une part, l'absence d'une pause se rencontre aussi bien pour les séquences avec contour plat qu'avec contour dynamique, et que d'autre part, cette distribution correspond exactement à la fréquence des deux types de contour, amène l'auteur à conclure que la présence éventuelle d'une pause n'est pas corrélée à la présence d'un certain type de contour. Wunderli étudie aussi les paramètres de débit et d'intensité. Mais il conclut à la fin de son étude que ceux-ci apparaissent comme fondamentalement secondaires. En effet, la prise en compte des deux paramètres acoustiques que sont la F0 et la pause apparaît comme amplement suffisante dans la caractérisation prosodique des dislocations à gauche [115-117].

2.4. Guibault

Dans une étude peu connue, portant sur le français québécois spontané, Guibault [1995] a analysé la prosodie de 131 dislocations à gauche avec reprise pronominale, produites par 7 locuteurs francophones québécois (4 hommes et trois femmes, âgés de 22 à 39 ans). Pour mener à bien ses analyses, il a mesuré les écarts de hauteur, de durée et d'intensité de la syllabe cible (la dernière du SN détaché) avec les deux syllabes d'avant et les deux syllabes d'après. En ce qui concerne les variations mélodiques, il ressort que la quasi-totalité des énoncés disloqués de sa collection (94.7 %) présentent un accent primaire sur la dernière syllabe de l'élément disloqué. Les dislocations qui ne comportent pas de tels accents sont des structures dans lesquelles le SN disloqué est un pronom sujet. Le type « moi je » présentant les variations de fréquence fondamentales les plus faibles (2.3 demi-tons, en moyenne).

Les variations non perceptibles d'intensité, ainsi que les grandes irrégularités dans les mesures prises, l'ont amené à conclure, à la suite de Wunderli, que ce paramètre ne se révélait guère être efficace pour décrire la prosodie des dislocations à gauche en français. Il ne ressort pas non plus de l'examen des mesures de durée, de variation régulière. Selon l'auteur, « ce manque de transparence pourrait possiblement avoir été causé par l'utilisation de facteurs de pondération, qui modifient notablement les résultats » [1995 : 99]. Enfin, le paramètre de la pause, ne semble pas être non plus un critère important, puisque seulement 16 des syntagmes extraposés à gauche de son corpus (soit 12.2 %) sont suivis d'une pause.

2.5. La règle de la FPO

⁵ Wunderli considère qu'une pause est perceptible, donc pertinente, à partir de 50 millisecondes.

Je termine cet inventaire des descriptions prosodiques de la dislocation à gauche en signalant le travail récent de Mertens [2008]. On trouve chez cet auteur l'idée que le premier membre d'un énoncé comportant un double-marquage (appelé « *topic* », comme chez Rossi, *cf. supra*) doit être balisé par une frontière prosodique obligatoire⁶ :

« Dans "l'année universitaire commence demain", l'accentuation de « année » est facultative : soit on l'accentue, soit on l'intègre au Groupe Intonatif [GI] connexe qui suit. En revanche, dans « l'année, elle commence demain », non seulement l'accentuation de « année » est obligatoire, mais la construction exige aussi une frontière majeure après ce GI. Cette frontière prosodique obligatoire (FPO) sera indiquée par le signe '|'. Comme on verra plus loin, plusieurs constructions présentent une frontière de ce genre à un endroit précis de leur articulation. Le phénomène prosodique de la FPO résulte de la présence d'une frontière sous-jacente dans la construction syntaxique. Les constructions syntaxiques ne sont donc pas neutres vis-à-vis de l'intonation ; au contraire, elles sont dotées de propriétés intonatives, qui ne se manifestent pas à l'écrit. » [107]

Cette frontière obligatoire doit être marquée par un morphème intonatif dont la forme (plate ou montante) et le niveau de hauteur (bas, aigu, suraigu) peuvent varier. Ainsi, on peut expliquer pourquoi les réalisations (a)-(c) de l'exemple suivant (6) est possible, alors que la réalisation (d) ne l'est pas :

- (6) l'année universitaire elle commence demain
- a. (l'année_H) (commence_B) (demain_B.)
 - b. (l'année commence_B) (demain_B.)
 - c. (l'année_H) || (elle commence_B) (demain_B.)
 - d. ??(l'année elle commence_B) (demain_B.)

L'exemple (6), pour être grammaticalement correct, doit voir son constituant disloqué ponctué par la présence d'un ton de frontière majeure (en général de type continuatif en ce qui concerne les double-marquages à gauche, ce que marque le symbole HH en indice⁷).

2.6. Synthèse

Tous ces travaux, qu'ils tirent leurs conclusions de l'étude d'énoncés de français non-lus [Bally, Morel, Guilbault, Mertens] ou lus [Rossi, Wunderli, Delais-Roussarie & Post], aboutissent au même constat, que résume bien cette formule de Delais-Roussarie *et al.* [2005 : 514] :

« It is a well established fact that in French and in many other languages the prosodic realization of an utterance is sensitive to syntactic and pragmatic information. [...] A left dislocated or topicalized constituent constitutes an independent prosodic phrase. »

Sur de telles bases, je formulerai, en guise d'hypothèse de travail, la règle intonosyntaxique suivante :

Tout constituant disloqué à gauche dans un énoncé est toujours ponctué d'un accent de groupe prosodique effectif, que l'on pourrait appeler, pour éviter d'entrer dans les écueils terminologiques liés à la dénomination des unités prosodiques, une « prééminence accentuelle.

⁶ Cf. pour un point de vue approche similaire, Delais-Roussarie *et al.* (2005)

⁷ Mertens distingue 4 niveau de hauteur pour transcrire les morphèmes intonatifs, avec, de l'infra-grave au supra-aigu : B-, B, H et H+ (la lettre B est mise pour Bas, la lettre H est mise pour Haut).

2.7. Problématique et buts de cet article

La perception des proéminences accentuelles est pluri-paramétrique par essence [t'Hart *et al.* 1991 ; Lacheret & Beaugendre 1999], et la non-orthogonalité des différents paramètres qui font qu'une syllabe est proéminente demeure bien connue⁸. Quant à leur identification sur de simples bases auditives, on sait qu'elle demeure hautement problématique : la détection auditive des proéminences, même lorsqu'elle est réalisée par des phonéticiens experts, est loin de donner des résultats fiables, comme l'a encore démontré la récente étude de Poiré [2006]. En outre, si la proéminence est par définition un phénomène perceptif, on sait que la perception est largement informée par les connaissances, linguistiques en l'occurrence, de celui qui perçoit [Martin 2006]. Tenant compte de cet état de fait, j'ai utilisé un outil de détection semi-automatique des proéminences accentuelles (outil dont la robustesse a été démontrée par ailleurs [Avanzi *et al.* 2007 ; Simon *et al.* 2008]), en vue de vérifier cette hypothèse, communément admise, selon laquelle, pour mémoire, le syntagme antéposé dans les structures disloquées à gauche est prosodiquement mis en exergue dans un groupe prosodique périphérique. Je présente, dans la section suivante, les données sur lesquelles j'ai travaillé. Et dans la dernière partie de cet article, je discute les résultats de l'analyse en essayant d'expliquer pourquoi certaines dislocations ne présentent pas l'accent attendu là où le prédit la règle de la FPO.

3. Les données analysées

3.1. Présentation

Le corpus dans lequel j'ai relevé les énoncés étudiés est le corpus PFC [Durand *et al.* 2002]. J'ai fait figurer dans le tableau ci-dessous les informations relatives à la constitution de mon échantillon :

Loc.	Sex.	Age	Géo.	Durée du corpus (en min.)	Nb. dislocations à gauche
Loc-1	F	27	91	10	6
Loc-2	H	73	91	10	2
Loc-3	H	22	91	10	6
Loc-4	F	49	91	10	5
Loc-5	H	54	91	10	3
Loc-6	F	60	91	10	1
Loc-7	F	73	91	10	6
Loc-8	H	63	91	10	1
Loc-9	H	62	91	10	5
Loc-10	F	64	91	10	6
Loc-11	H	55	92	50	1
Loc-12	H	25	92	50	7
Loc-13	H	24	92	50	7
Loc-14	F	25	92	50	21
TOTAL				300	77

Tableau 1. Le corpus d'étude, avec le nombre de locuteurs hommes et de locuteurs femmes, leur âge, leur origine géographique, la durée totale du corpus écouté et le nombre d'énoncés analysés pour chacun.

Au total, j'ai extrait et analysé 77 dislocations à gauche avec reprise pronominale dans un corpus de 300 minutes⁹. Le corpus est composé d'entretiens libres ou semi-dirigés, dans lesquels les locuteurs parlent de leur famille, de leur métier, de leur voyage, etc. Les 14 locuteurs (6 femmes et 8 hommes) sont âgés de 27 à 73 ans (soit une moyenne de 48,2 ans). Ils sont tous natifs et originaires de la région Ile-de-France (plus précisément de Brunoy dans le 91, et de Puteaux-Courbevoie dans le 92).

⁸ Il suffit de voir la diversité des paramètres acoustiques étudiés par les auteurs cités *supra* pour s'en rendre compte.

⁹ Sur 103 dislocations à gauche du sujet extraites, 26 n'ont pas été retenues, car elles étaient inanalysables du point de vue acoustique (à cause de chevauchements de parole, ou de la mauvaise qualité du signal).

systématiquement les résultats de la détection automatique avec un corpus de référence annoté par deux experts¹². A l'issue de cette étude, les seuils retenus étaient les suivants :

- Hauteur syllabique = 2 (en demi-tons)
- Montée intra-syllabique = 3.5 (en demi-tons)
- Durée syllabique = 2 (sans unité)
- Pause silencieuse après = 0.1 (en millisecondes)

Conformément au travail de Simon *et al.* [2008], j'ai considéré qu'il suffisait qu'un des quatre seuils soit activé pour que la syllabe soit considérée comme proéminente. Ainsi, si l'écart de hauteur entre la syllabe finale du membre disloqué et les syllabes immédiatement environnantes dépassait 2 demi-tons, ou que la durée de la syllabe était deux fois supérieure à la moyenne des syllabes environnantes, ou qu'elle était suivie d'une pause, si courte soit elle, et/ou actualisée par un contour montant de 3.5 demi-tons au minimum, la syllabe était étiquetée proéminente.

4.2. Illustrations

La figure 1 ci-dessus donne un exemple de dislocation accentuée : en plus de la présence d'une pause silencieuse après le SN disloqué (*c'est-à-dire que ses idées*), les seuils de hauteur et de durée relative ainsi que la valeur de glissando sont amplement dépassés (4.2 demi-tons de montée, 4.3 de hauteur relative ; le seuil de durée relative n'est en revanche pas dépassé, il est de 1.1). Quant à la figure ci-dessous, elle donne un exemple de SN extraposé non-accentué :

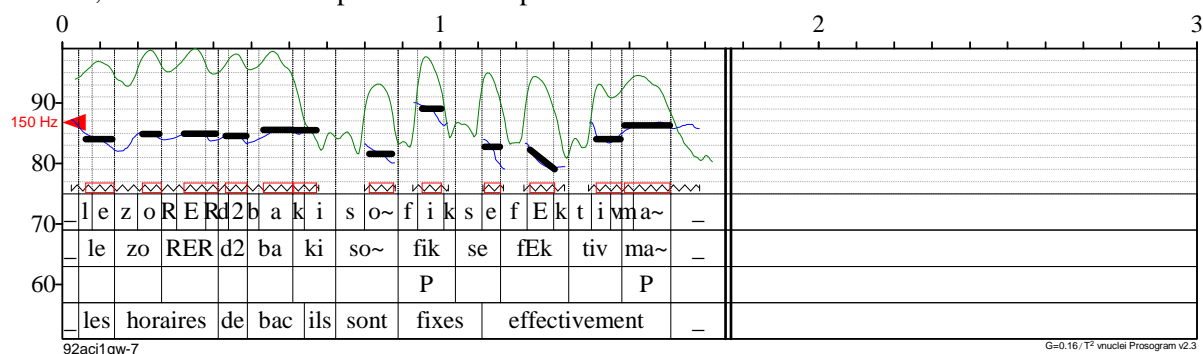


Figure 2. Prosogramme de l'énoncé :
« les horaires de bac ils sont fixes effectivement » [92acj1]

On voit sur ce second tracé que la syllabe finale du membre qui occupe la périphérie gauche (*les horaires de bac*) ne se détache pas de son entourage immédiat, d'un point de vue acoustique : aucune pause ne la suit, et on ne perçoit pas de montée mélodique sur ce segment. Quant aux seuils de hauteur et de durée, ils sont loin d'être atteints : l'écart de hauteur est de 0.7 demi-tons, alors que l'écart relatif de durée est de 1.4.

J'ai analysé les 77 dislocations à gauche de ma collection avec ces valeurs. Les résultats obtenus sont présentés et commentés dans la partie suivante.

5. Résultats sur le corpus

Sur les 77 dislocations de ma base de données, 33 ne présentent pas un accent à leur nœud d'articulation intonosyntaxique. Sur ce tiers, 9 occurrences avaient au moins un de leurs seuils qui

¹² Le corpus sur lequel cet entraînement a été réalisé est d'une durée totale de 80 minutes. Il comprend différents genres de français parlé (lecture, récits de vie, interviews radiophoniques, discours politiques, conférences universitaires, journaux parlés et des prescriptions d'itinéraires), de France métropolitaine, de Belgique francophone et de Suisse romande. Les résultats de cette étude ont révélé que l'outil est relativement robuste, puisque le taux d'agrément entre la machine et le codage manuel était d'environ 84% (le taux de variation entre deux codeurs ayant été évalué à 89,7% par Simon *et al.* [2008]).

était « approchant »¹³. Dans le doute, j'ai choisi de reverser dans le groupe des constructions avec accent ces 9 constructions « hésitantes ». Au final, les 77 énoncés du corpus se répartissent comme suit : 24 dislocations sans accents, contre 53 avec accent. Dans ce qui suit, je compare dans un premier temps les résultats de mon analyse avec celles de mes prédécesseurs. Je fais ensuite quelques hypothèses pour expliquer les raisons de la non-accentuation rencontrée, et je les discute.

5.1. Description phonétique des accents de syntagmes disloqués

Le diagramme ci-dessous permet de figurer, pour les 53 dislocations effectivement accentuées du corpus, la répartition du nombre de paramètres acoustiques activés :

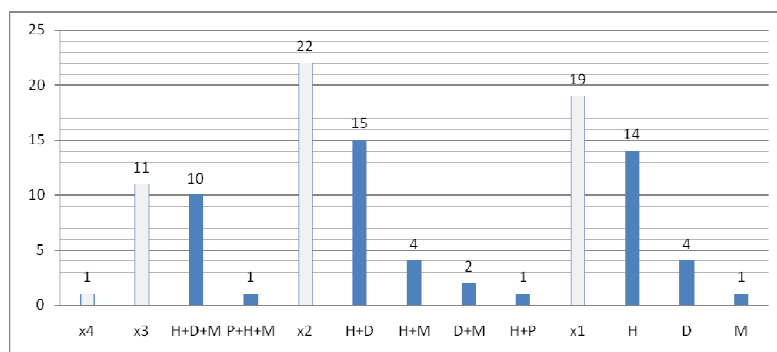


Figure 3. Histogramme du nombre et de la répartition des paramètres acoustiques activés dans l'identification des proéminences finales des SN extraposés. Les bâtons en gris clair permettent de se figurer le nombre de paramètres activés (entre 1 et 4), les bâtons en gris foncé les différentes combinaisons et leur nombre. H est mis pour Hauteur, D pour Durée, M pour Montée intrasyllabique et P pour Pause. Les combinaisons non rencontrées dans le corpus ne sont pas visibles sur cet histogramme.

On lit sur la figure 3 que les énoncés pour lesquels les quatre seuils (x4) sont activés (pour mémoire, P, H, D et M) sont assez rares (un seul cas dans le corpus). Trois seuils (x3) sont activés pour 11 des énoncés avec accent (H + D + M pour 10 occurrences ; P + H + M pour l'autre cas). Les énoncés pour lesquels deux seuils (x2) sont activés sont au nombre de 22 (la combinaison H + D étant la plus importante, avec 15 cas). Reste donc 19 énoncés où un seul seuil (x1) est activé (le paramètre de hauteur arrivant en tête avec 14 occurrences, suivi de la durée avec 4 occurrences, une seule occurrence pour le critère de montée intra-syllabique)¹⁴.

Un deuxième histogramme permettra d'appréhender à présent le nombre de fois pour lequel un paramètre donné est activé :

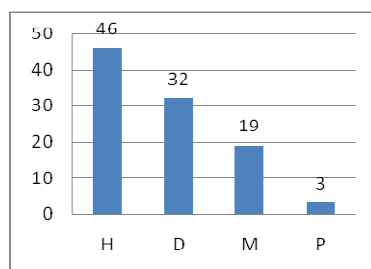


Figure 4. Proportion des traits acoustiques activés dans la détection d'une proéminence. H est mis pour Hauteur, D pour Durée, M pour Montée intra-syllabique et P pour Pause.

¹³ J'ai jugé qu'un seuil était approchant si la valeur atteinte était au maximum 25% inférieure au seuil fixé par Simon *et al.* [2008], ce qui donne : 1.5 pour la hauteur, 1.5 pour la durée et 2.6 pour la montée intra-syllabique. Le paramètre de pause étant déjà très bas (0.1 ms), la valeur n'a pas été abaissée.

¹⁴ On notera que, contrairement à Wunderli [1987], je n'ai pas trouvé de contours de formes descendantes, ou montantes-descendantes ou descendantes-montantes dans l'ensemble des formes que j'ai analysées.

On constate que le trait acoustique le plus important est sans conteste le paramètre de hauteur relative (activé dans 46 cas sur 53), suivi de la durée relative (32/53), de la montée intra-syllabique (19/53) et enfin de la pause (3/53).

Si les résultats de cette étude acoustique n'infirmes pas les remarques de nos prédécesseurs, ils ne les confirment pas toutes non plus.

Premièrement, il convient de souligner que, contrairement à Rossi, nos données ne permettent pas de dire que l'intonème qui ponctue les sujets extraposés à gauche en français est actualisé par tout un faisceau de traits, tous obligatoires. Dans la majorité des cas analysés ici, l'activation d'un seul ou de deux paramètres suffit.

Dire que la mélodie est un critère fondamental n'est pas une nouveauté, en revanche, la stylisation opérée amène à nuancer les dires de Morel ou de Rossi : la forme de l'accent final des SN extraposés est réalisée dans la majorité des cas (33/53) comme un ton plat et haut, et non comme un glissando montant (19/53). Cette remarque avait déjà été faite par Wunderli et de Guilbault.

Concernant la pause, à la suite de Morel ou Guilbault, mais à l'inverse de Wunderli, je constate qu'elle constitue, et de loin, un paramètre secondaire. Sur les 53 prééminences détectées au nœud d'articulation intonosyntaxique du corpus, le paramètre de pause n'est activé que trois fois, et toujours en association avec d'autres paramètres.

L'analyse de ces données m'amène également à conclure, à la suite de Guilbault et de Rossi, que la durée joue effectivement un rôle essentiel dans le processus d'accentuation des syntagmes extraposés du français. Je soulignerai cependant que ce rôle, bien qu'important, doit être modéré : le paramètre de durée intervient toujours en association avec la hauteur mélodique, et très rarement seul (4/53).

Enfin, la prise en compte de données attestées (*i.e.* non-lues en laboratoire), a permis de mettre au jour des cas de non-congruence flagrants entre structure syntaxique, structure informationnelle et structure prosodique, qui enfreignent la règle de la FPO¹⁵. Il s'agit des 24 cas de sujets extraposés à gauche non-accentués, qui seront commentés dans la section suivante.

5.2. Comment expliquer le non-respect de la FPO ?

Pour mémoire, 24 énoncés ne présentent pas l'accent attendu. Afin d'expliquer l'absence d'accentuation, plusieurs critères ont été, ou pourraient, être invoqués.

5.2.1. La nature morpho-phonologique du segment détaché

Intuitivement, on a envie de faire l'hypothèse que si non-accentuation il doit y avoir, ce serait plutôt sur les syntagmes monosyllabiques, notamment sur les constructions de type *moi je*, que certains linguistes considèrent comme pleinement grammaticalisées¹⁶ :

“The ‘label’ dislocation does not apply well here because there no distinction between the topic and the focus (Rizzi 1997) and no dislocation pause. In the French *moi je* ‘me I’ is pronounced in one tonal unit” [Blanche-Benveniste 2006 : 481]

Les données permettent cependant d'observer que la proportion de syntagmes polysyllabiques non-accentués n'est pas nulle, bien au contraire : sur les 24 énoncés non accentués, on compte 13 syntagmes monosyllabiques contre 11 syntagmes polysyllabiques. *Cf.*, outre la figure 2 *supra*, la figure 5 ci-dessous :

¹⁵ *Cf.* déjà Fradin [1990 : 6 sqq.], et plus récemment [Avanzi *et al.* 2008], Grobet & Simon [à par.] ou Berrendonner [à par.].

¹⁶ *Cf.* les résultats de Guilbault *supra*.

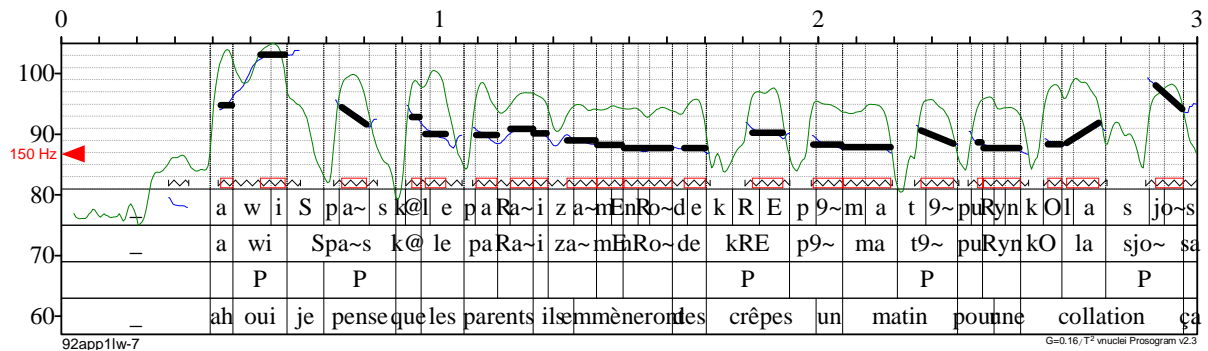


Figure 9. Prosogramme de l'énoncé :
 « ah oui je pense que les parents ils emmèneront des crêpes un matin pour une collation » [92app1]

Or, l'analyse instrumentale révèle que la présence ou non d'une proéminence n'est pas liée au degré d'imbrication syntaxique de ces structures. On rencontre en effet des dislocations enchâssées qui sont marquées d'une proéminence (cf. le sujet : « *le gouvernement* » dans l'exemple ci-dessous, proéminent par la hauteur, avec un écart de 4.1 demi-tons) sans que l'on ne soit dans un contexte de mise en contraste particulier :

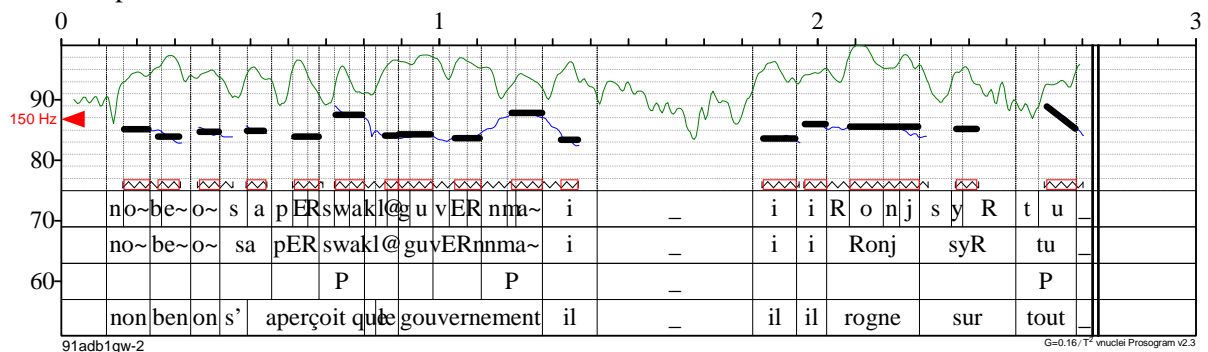


Figure 10. Prosogramme de l'énoncé :
 « quand non ben on s'aperçoit que le gouvernement il il rogne sur tout » [91adb1]

Le corpus ne contient pas assez d'exemples pour l'affirmer²¹, mais il semblerait que le statut +/- enchâssé d'une dislocation ne soit pas lié au statut +/- accentué des SN extraposés à gauche.

5.2.4. Contraintes rythmiques

En définitive, il ne semble pas y avoir de corrélation stricte entre la présence ou non d'accent avec le statut morpho-phonologique du membre extraposé, ni avec son statut informationnel ni avec son degré d'enchâssement. Pour tenter d'expliquer la non-accentuation des double-marquages du sujet en français, il faut donc chercher une autre explication.

Pour ma part, j'irai volontiers chercher cette explication dans les principes de bonne formation de la structure prosodique elle-même. J'invoquerai deux « principes » (eu-)rythmiques : *le principe des sept syllabes* et celui du *clash accentuel*.

5.2.4.1. Pour la plupart des exemples analysés, on pourrait expliquer l'absence d'accentuation en invoquant la « règle de sept syllabes », formulée naguère par [Wiolland 1985] et reprise dans les travaux de [Martin 1987]. Selon cette règle, les locuteurs peuvent réaliser des groupes accentuels d'un maximum de sept syllabes. L'accentuation en-deçà de ce nombre n'est pas obligatoire, et les sujets

²⁰ L'écart relatif pour ce segment est de 0.9 pour la hauteur, et de 1.0 pour la durée. Pour ce qui est de la question de savoir si la suite « *je pense que* » fonctionne comme un enchâsseur ou non, je fais l'hypothèse, suivant Schneider [2007], que c'est ici le cas.

²¹ Sur les 77 dislocations, seulement 6 s'insèrent dans une construction syntaxique supérieure (quatre ne sont pas accentuées, deux le sont).

parlants peuvent choisir ou non de faire coïncider les frontières de groupe prosodiques avec les frontières de groupes syntaxiques ou de groupes informationnels. La (non-)coïncidence des indices de coupe dépendra des effets interprétatifs recherchés et de l'effort fourni par le locuteur pour mener à bien son but communicatif²². Dans l'exemple ci-dessous, des proéminences frappent les noyaux vocaliques « *bon* » et « *ça* ». Dans cet intervalle de six syllabes, le sujet parlant peut ou non accentuer d'autres segments :

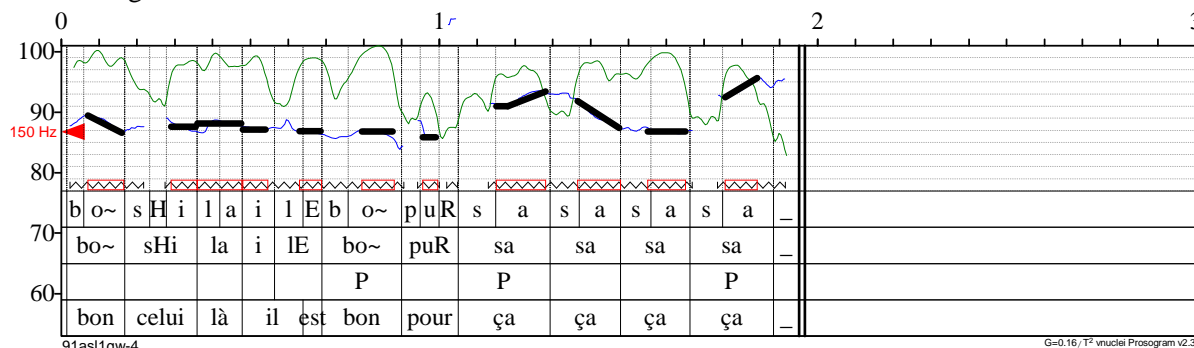


Figure 11. Prosogramme de l'énoncé :
« bon celui-là il est bon pour ça ça ça ça » [92asl1]

Reste que des exemples comme celui de la figure 10 ci-dessus s'affranchissent de cette règle des sept syllabes. Dans l'énoncé en question, neuf syllabes séparent les syllabes « *pensent* » et « *crêpes* ». Partant, on pourrait se demander si on ne ferait pas mieux de formuler la contrainte eurhythmique mise au jour par Wiolland non pas en termes de nombre de syllabes, mais en fonction d'une durée relative, qui serait calculée en fonction du débit moyen du locuteur. Ceci permettrait rendre compte avec une seule et même règle les productions des locuteurs qui parlent vite et des locuteurs qui parlent plus lentement.

5.2.4.2. Pour certaines configurations, c'est une autre règle eurhythmique permet de rendre compte de la l'absence d'une frontière prosodique à l'endroit d'une frontière syntaxique. On sait que le français, comme d'autres langues, préfère éviter la collision accentuelle, c'est-à-dire que deux syllabes accentuées ne se suivent, à moins qu'elles n'appartiennent à des groupes prosodiques différents [Martin 1987 ; Rossi 1999]. Dans l'exemple ci-dessous, c'est ce qui semble motiver la non-présence d'une proéminence accentuelle à la frontière intonosyntaxique de l'énoncé (*la plus grande*) :

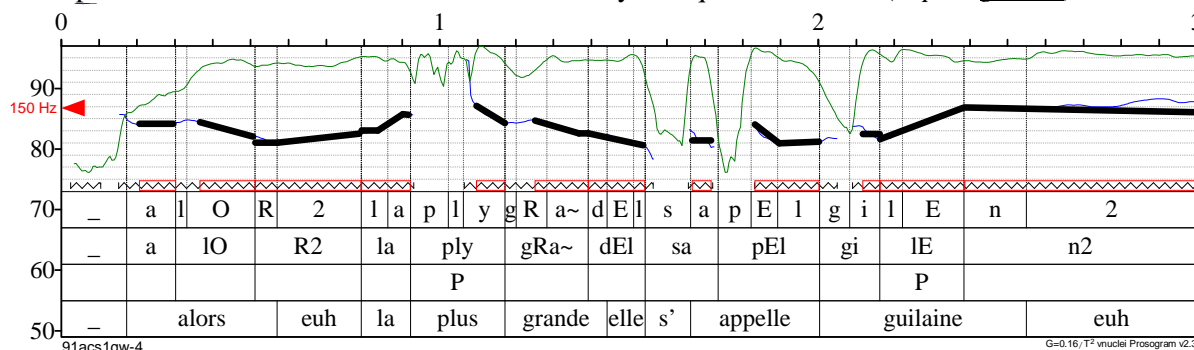


Figure 12. Prosogramme de l'énoncé :
« alors euh la plus grande elle s'appelle Guilaine » [91adb1]

Le sujet parlant a choisi de mettre en vedette la syllabe « *plus* », qui est contenu dans le même groupe rythmique que l'adjectif qui suit. Le fait de ne pas accentuer la syllabe « *grande* » qui suit lui permet d'éviter un clash accentuel.

²² Cette idée reprend le principe de pertinence de Sperber & Wilson [1989], et celui d'effort code de Gussenhoven [2002]. Appliqués au domaine de la grammaire des constructions discursives, ces principes stipulent qu'il n'est pas toujours utile d'activer tous les traits à disposition (syntaxiques, prosodiques, informationnels) pour marquer la frontière d'un domaine donné.

6. Conclusion

L'objectif de cette étude était d'analyser avec des outils de traitement semi-automatique la prosodie des dislocations à gauche en français. Il ressort de ce travail que sur les 77 exemples analysés, 2/3 environ des énoncés (53 formes) présentent un accent à l'interstice de leur nœud d'articulation intono-syntaxique. Quant aux 24 énoncés restant, ils prouvent que les contraintes d'alignement postulées par les phonologues qui s'inscrivent dans une approche prédictive de l'interface prosodie/grammaire (règle de la FPO) ne se retrouvent pas forcément dans le français des conversations²³. Les trois tentatives d'explication invoquées (statut morpho-phonologique, informationnel ou syntaxique du SN inséré dans la périphérie gauche) auront également permis de montrer que la structure prosodique obéit sans doute en définitive à des contraintes qui lui sont propres, et que les raisons de la réalisation ou non d'une frontière ne doivent pas toujours être cherchées ailleurs que dans les contraintes associées à la structure prosodique elle-même. L'analyse d'un plus grand nombre d'exemples devrait permettre de valider ces premières observations.

7. Remerciements

Cette étude a reçu le soutien financier du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (projet « La structure Interne des périodes », subside : 100012-113726, Université de Neuchâtel), et s'inscrit dans le cadre des activités de l'ANR Rhapsodie (ANR-07-CORP-030-01).

8. Bibliographie

- Avanzi, M., Goldman, J.-P., Lacheret-Dujour, A. Simon, A.-C. & Auchlin, A. (2007). « Méthodologie et algorithmes pour la détection automatique des syllabes proéminentes dans les corpus de français parlé ». *Cahiers of French Language Studies*, 13/2, 2-30.
- Avanzi M., Lacheret-Dujour, A., Victorri, B. (2008). « Analor, un outil d'aide pour la modélisation de l'interface prosodie – grammaire ». *Cahiers du CERLICO*, 21, 27-46.
- Bally, C. (1941). « Intonation & syntaxe ». *Cahiers de Ferdinand de Saussure*, 1, 33-42.
- Bally, C. (1944²). *Linguistique générale et Linguistique française*. Berne : Francke.
- Berrendonner, A. (à par.). « Dislocation et conjugaison en français ». *Cahiers de praxématique*, 28.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain*. Paris : Honoré Champion.
- Blanche-Benveniste et al. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris : CNRS.
- Blanche-Benveniste, Cl. (2006). "Detachment constructions". In Brown, K. (ed.). *2nd Encyclopedia of Language and Linguistics*. Elsevier. Vol. 3. 477-485.
- Boersma, P. & Weenink, D. (2008). *Praat: doing phonetics by computer (Version 5.0)*. www.praat.org.
- De Cat, C. (2007). *French Dislocation. Interpretation, Syntax, Acquisition*. Oxford University Press.
- Delais-Roussarie, E., Doetjes, J. & Sleeman, P. (2004). "Dislocation". In Corblin, F. & de Swart, H. (éds.), *Handbook of French Semantics*. Stanford. 501-528.
- Delais-Roussarie, E. & Post, B. (2008). « Unités prosodiques et grammaire de l'intonation : vers une nouvelle approche ». In *Actes des 27^{èmes} journées d'étude sur la parole (JEP 08)*, Avignon, 8-13 juin 2008.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, Ch. (2002). « La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure ». In C. Pusch & W. Raible (eds.) *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Tübingen: Gunter Narr Verlag. 93-106.
- Fradin, B. (1990). « Approche des constructions à détachement. Inventaire ». *Revue Romane*, 25/1. 3-34.
- Goldman, J.-P. (2008). "EasyAlign: a semi-automatic phonetic alignment tool under Praat", <http://latcui.unige.ch/phonetique>.
- Grobet, A. & Simon, A. C. (à par.). « Constructions à détachement à gauche : les fonctions de la prosodie ». In Apothéloz, D., Combettes, B. & Neveu, F. (éds), *Les linguistiques du détachement*. Bern : Peter Lang.
- Guibault, Ch. (1995). *La dislocation à gauche en français québécois spontané : analyse instrumentale*. Mémoire de M.A., Université de Laval.

²³ Partant, si on considère que « dislocation » signifie : « détachement prosodique », ce serait un abus de langage que de parler de « dislocation à gauche » pour les énoncés avec double instanciation d'argument sans marquage prosodique significatif. On pourrait se demander dès lors, avec Blanche-Benveniste [2006] ou Berrendonner [à par.], s'il ne faudrait pas dénommer ces structures d'une autre façon, *i.e.* d'une façon qui ne préjugerait pas de leur réalisation prosodique.

- Gussenhoven, C. (2002). "Intonation and Interpretation". *Proceedings of Speech Prosody'02*, Aix-en-Provence, April 11-13, 2002. 47-57.
- t'Hart, J. Collier, R. & Cohen, A. (1991). *A Perceptual Study of Intonation. An Experimental-Phonetic Approach to Speech Melody*. Cambridge : University Press.
- Lacheret-Dujour, A. & Beaugendre, F. 1999. *La prosodie du français*. Paris : CNRS.
- Martin, Ph. (1987). « Prosodic and rhythmic structure in French ». *Linguistics*, 5/5. 925-949
- Martin, Ph. (2006). « La transcription des proéminences accentuelles : mission impossible ? ». *Bulletin PFC*, 6. 81-87.
- Mertens, P. (2004). « Le Prosogramme : une transcription semi-automatique de la prosodie ». *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 30/1-3. 7-25.
- Mertens, P. (2008). « Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours ». *Travaux de linguistique*, 56. 97-124.
- Meunier, A. & Morel, M.-A. (2006). « Enonciation et Intonation. La 'phrase segmentée' selon Charles Bally ». In Chiss, J.-L. *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques. Stylistique, Enonciation, Crise du français*. Louvain/Paris : Editions Peters. 93-119.
- Morel, M.-A. (1992), « Intonation et thématization ». *L'information Grammaticale*. 26-34.
- Rossi, M. (1999). *L'intonation, le système du français – description et modélisation*, Paris/Gap, Ophrys.
- Poiré, P. (2006). « La perception des proéminences et le codage prosodique », *Bulletin PFC* 6, 69-79.
- Rizzi, L. (1997). "The fine structure of left periphery". In Haegman, L. (éd.). *Elements of Grammar. Handbook in generative syntax*. Dordrecht :Kluwer. 281-337.
- Selkirk, E.O. (1978). "On prosodic structure and its relation to syntactic structure". In *Nordic Prosody II*. TAPIR, Trondheim. 111-140.
- Schneider, S. (2007). *Reduced parenthetical Clauses as Mitigators. A corpus of spoken French, Italian and Spanish*. Amsterdam: Benjamins.
- Simon, A.C., Avanzi, M. & Goldman, J.-P. (2008). « La détection des proéminences syllabiques. Un aller-retour entre l'annotation manuelle et le traitement automatique ». In Durand, J., Habert, B. & Laks, B. (resp.). *Actes du 1^{er} Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 08)*, Paris, 9-12 juillet 2008. 1673-1686.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.
- Wiolland, F. (1985). *Les structures rythmiques du français*. Paris : Slatkine-Champion.
- Wunderli, P. (1987). *L'intonation des séquences extraposées*. Gunter Narr Verlag.